

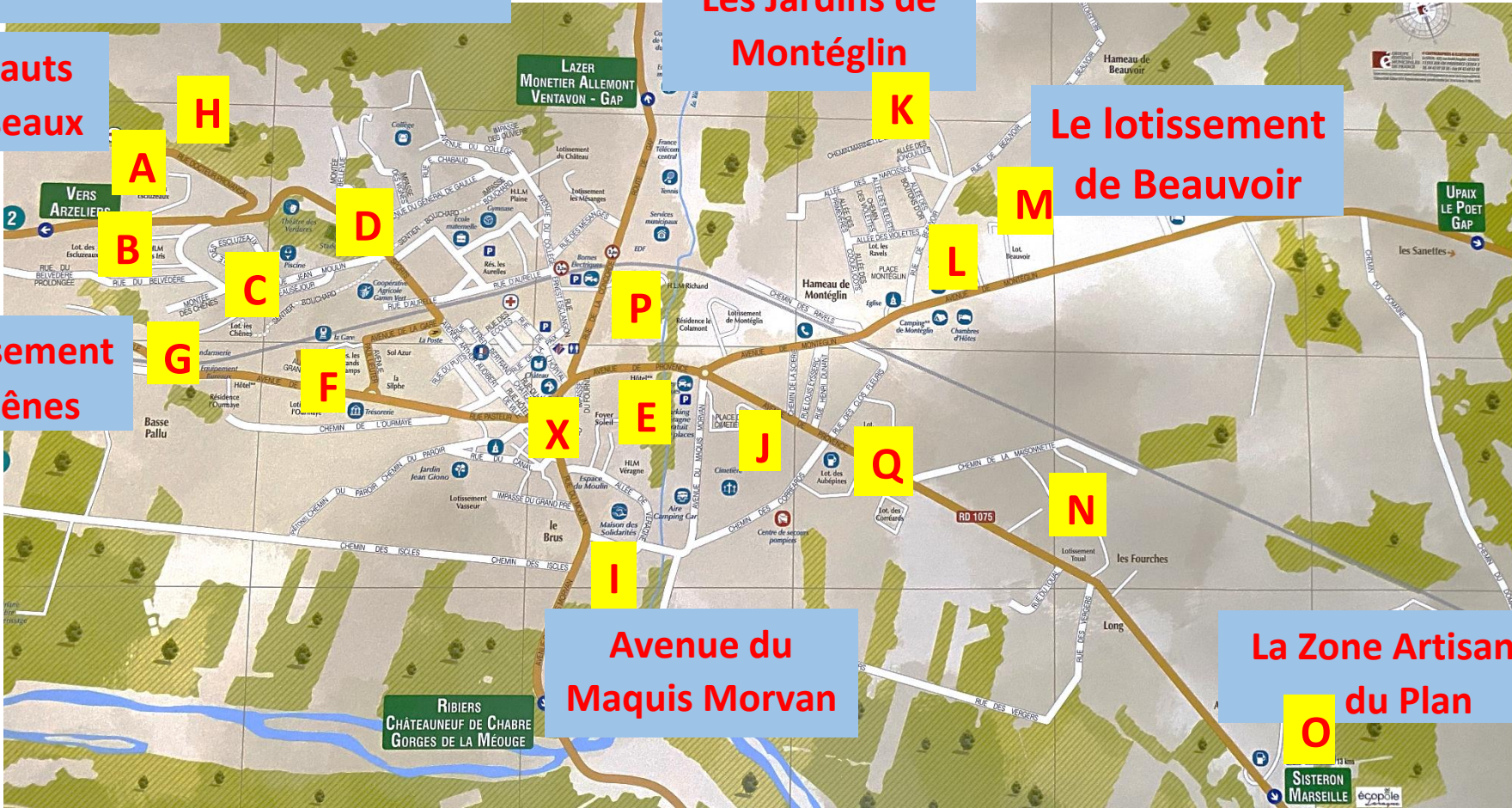
# Le circuit de la Laragnette

Les Hauts Escluseaux

Les Jardins de Montéglin

Le lotissement de Beauvoir

Le lotissement les Chênes



Avenue du Maquis Morvan

La Zone Artisanale du Plan

## LES ARRETS DE LA LARAGNETTE

A	Les Hauts Escluseaux	G	Le lotissement les Chênes	M	Le lotissement de Beauvoir
B	Les Iris	X	La place de la Fontaine	N	Le Toual
C	La boucle des Escluseaux	I	L'Avenue du Maquis Morvan (point propre)	O	La Zone Artisanale du Plan
D	Le Jardin des Floralies	J	La place André Varanfrain (cimetière)	P	Le lotissement Richand
E	Le foyer Soleil	K	Les Jardins de Montéglin	Q	Les Aubepines, les correards
F	Le Carrefour des Alpes	L	Le Hameau des Ravels	H	Paramar

La Laragnette circule :  
Mardi, jeudi et vendredi matin

07/20

-- LES ARRETS -- circuit A	MATIN
H : RESIDENCE PARAMAR	8 H 15
A : LES HAUTS ESCLUSEAUX	8 h 17
B : LES IRIS	8 h 18
C : LA BOUCLE DES ESCLUSEAUX	
D : JARDIN DES FLORALIES	8 h 20
F : LE CARREFOUR DES ALPES	
G : LE LOTISSEMENT LES CHENES	8 h 24
E : LE FOYER SOLEIL	8 H 31
I : L'AVENUE DU MAQUIS MORVAN	8 h 33
X : LA PLACE DE LA FONTAINE	8 h 36
O : LA ZONE ARTISANALE DU PLAN	8 h 40
-- LES ARRETS -- circuit B	MATIN
M : LE LOTISSEMENT DE BEAUVOIR	8 h 55
K : LES JARDINS DE MONTEGLIN	8 H 58
L : LE HAMEAU DES RAVELS	9 h 00
P : LE LOTISSEMENT RICHAND	9 h 03
X : LA PLACE DE LA FONTAINE	9 h 06
H : L'AVENUE DU MAQUIS MORVAN	9 h 09
E : LE FOYER SOLEIL	9 h 12
J : LA PLACE A. VARAFRAIN	9 h 14
N : LE TOUAL	9 h 17
O : ZONE ARTISANALE DU PLAN	9 h 20
-- LES ARRETS -- circuit C	MATIN
O : LA ZONE ARTISANALE DU PLAN	9 h 26
D : JARDIN DES FLORALIES	9 H 37
C : LA BOUCLE DES ESCLUSEAUX	
B : LES IRIS	9 h 40
A : LES HAUTS ESCLUSEAUX	9 h 43
H : RESIDENCE PARAMAR	9 H 45
F : LE CARREFOUR DES ALPES	
G : LE LOTISSEMENT LES CHENES	9 H 48
X : LA PLACE DE LA FONTAINE	9 h 49

-- LES ARRETS -- circuit D	MATIN
X : LA PLACE DE LA FONTAINE	9 h 49
E : LE FOYER SOLEIL	9 h 51
I : L'AVENUE DU MAQUIS MORVAN	9 h 53
O : LA ZONE ARTISANALE DU PLAN	10 h 00
N : LE TOUAL	10 h 05
Q : LES AUBEPINES, LES CORREARDS	10 h 11
J : LA PLACE A. VARAFRAIN	10 h 14
P : LE LOTISSEMENT RICHAND	10 h 17
M : LE LOTISSEMENT DE BEAUVOIR	10 h 20
K : LES JARDINS DE MONTEGLIN	10 h 23
L : LE HAMEAU DES RAVELS	
O : LA ZONE ARTISANALE DU PLAN	10 h 30

-- LES ARRETS -- circuit E	MATIN
O : LA ZONE ARTISANALE DU PLAN	10 h 40
N : LE TOUAL	10 h 43
J : LA PLACE A. VARAFRAIN	10 h 46
I : L'AVENUE DU MAQUIS MORVAN	10 H 49
E : LE FOYER SOLEIL	10 h 51
X : LA PLACE DE LA FONTAINE	10 h 53

-- LES ARRETS -- circuit F	MATIN
X : LA PLACE DE LA FONTAINE	10 h 53
O : LA ZONE ARTISANALE DU PLAN	10 h 56
N : LE TOUAL	11 h 00
R : LE LOTISSEMENT DE BEAUVOIR	11 h 05
K : LES JARDINS DE MONTEGLIN	11 h 07
L : LE HAMEAU DES RAVELS	11 h 09
M : LE LOTISSEMENT RICHAND	11 h 10
J : LA PLACE A. VARAFRAIN	11 h 11
I : L'AVENUE DU MAQUIS MORVAN	11 h 13
E : LE FOYER SOLEIL	11 h 15
X : PLACE DE LA FONTAINE	11 h 17
G : LE LOTISSEMENT LES CHENES	11 h 19
F : LE CARREFOUR DES ALPES	
D : LE JARDIN DES FLORALIES	11 h 21
C : LA BOUCLE DES ESCLUSEAUX	
B : LES IRIS	11 h 23
A : LES HAUTS ESCLUSEAUX	11 h 25
X : RESIDENCE PARAMAR	11 h 27

# LA LARAGNETTE

La navette urbaine gratuite  
de la commune de Laragne

Le mardi matin de 8 h 15 à 11 h 30  
Le jeudi matin de 8 h 15 à 11 h 30  
Le vendredi matin 8 h 15 à 11 h 30

Des horaires en caractères en  
plus gros caractères sont à  
disposition en Mairie et à  
l'Office de Tourisme

